Agence Régionale de la Biodiversité des îles de Guadeloupe

FICHE DE POSTE : CHARGEE DE MISSION CONSERVATION/RESTAURATION AU SEIN DU PÔLE CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ DES ILES DE GUADELOUPE

L'Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (ARB-IG)

L'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG) est un établissement public de coopération environnementale engagé dans la préservation et la restauration de la biodiversité exceptionnelle de l'archipel guadeloupéen. Axée sur sept axes opérationnels, l'ARB-IG oeuvre à améliorer la connaissance sur la biodiversité, mettre en oeuvre des plans nationaux, fournir un appui technique et financier, assurer la formation et la sensibilisation, soutenir la gestion des espaces naturels, promouvoir un accès équitable aux ressources génétiques et favoriser la coopération internationale.
L'Agence est composée de 4 pôles : Pôle ingénierie de projets et accompagnement des collectivités, Pôle animation, sensibilisation et accompagnement des acteurs, Pôle observatoire de la biodiversité, Pôle Conservatoire botanique.

Le pôle conservatoire botanique de l'ARB-IG

Le pôle Conservatoire Botanique est spécialisé dans la connaissance et la conservation de la flore sauvage, de la fonge, des végétations et des habitats naturels. Il opère en accord avec les missions d'intérêt général des Conservatoires Botaniques Nationaux et s'articule autour de cinq grandes missions : la gestion des données, le développement des connaissances, la conservation et la restauration écologique, le soutien aux politiques publiques, et la communication et la sensibilisation.

Informations générales du poste

Encadrement : le poste est sous l'autorité du Directeur de l'Agence régionale de la biodiversité des Iles de Guadeloupe, qui comprend 16 membres, et par délégation, sous celle du Responsable du pôle conservatoire botanique (5 membres).
Lieu : Basse-Terre, ARB-IG (avec possibilité d'évolution vers un pôle secondaire à l'INRAE/Petit-Bourg)
Contrat de projet : contractuels ou par voie de détachement pour les fonctionnaires titulaires, cadre d'emploi des attachés, ingénieurs territoriaux ou assimilés (cadre A de la fonction publique) ou de technicien principal 1ère ou 2ème classe, rédacteur, rédacteur principal (cadre B de la fonction publique). Pour les contractuels : contrat à durée déterminée de 2 ans renouvelable dans une limite de 6 ans maximum en fonction du temps de réalisation du projet (Art. L332-24 du code général de la fonction publique).
Rémunération : salaire selon le statut de la personne recrutée, son expérience et la grille de rémunération et le régime indemnitaire en vigueur au sein de l'établissement public.
Date de début : 01/04/2025.

Mission principale

La personne recrutée sera principalement chargée d'élaborer et mettre en œuvre les programmes de conservation et restauration (PNA, plans directeurs de conservation, autres) de la biodiversité végétale à mener par le conservatoire botanique. Elle devra aussi accompagner les programmes et actions mis en place par les partenaires en faveur d'opérations d'aménagement et de restauration écologique fondées sur la valorisation de la flore indigène.

Activités

- Concevoir, mettre en œuvre et superviser des programmes de conservation et de restauration de la biodiversité végétale,
- Animer et mettre en œuvre les programmes élaborés,
- Concevoir les études écologiques et des inventaires botaniques pour évaluer l'état de conservation des espèces et des habitats,
- Coordonner les actions de préservation des milieux naturels fragiles et des écosystèmes menacés,
- Développer et maintenir des partenariats avec d'autres institutions, organisations et acteurs impliqués dans la conservation de la nature,
- Contribuer à la rédaction de rapports d'activité, de publications scientifiques et de demandes de financement,
- Faire le rapportage lié aux projets (comptes-rendus de réunions, présentation des avancées...),
- Participation aux évènements de l'établissement.

Compétences

- Connaissances approfondies en botanique, écologie des populations et en gestion des écosystèmes,
- Connaissances des écosystèmes tropicaux, notamment forestiers et insulaires,
- Connaissance des outils de conservation et de gestion et du contexte et des acteurs dans le domaine de la biodiversité,
- Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec différents acteurs (scientifiques, gestionnaires, partenaires externes, etc.),
- Excellentes qualités rédactionnelles, avec compétences avérées en communication orale et écrite, aptitude à vulgariser des concepts scientifiques complexes,
- Autonomie, rigueur scientifique et sens de l'organisation,
- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels de gestion de données.

Savoir-être

- Autonomie,
- Polyvalence,
- Sens des relations humaines,
- Force de proposition,
- Aptitude à travailler en équipe,
- Rigueur scientifique, avec un sens critique.

Profil

- Minimum bac +4, dans les domaines botanique/écologie/environnement,

- Expérience professionnelle préalable dans le domaine de la conservation de la biodiversité végétale, de la restauration écologique ou de la gestion des habitats naturels,
- Titulaire du permis B.

Modalités de candidature

Lettre de motivation et curriculum vitae à envoyer au plus tard le **01/03/2025** par mail à l'adresse recrutement@arb-ig.fr , copie à marc.gayot@arb-ig.fr. Après examen de l'ensemble des dossiers des postulants, les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s en vue de tests et d'un entretien avec le jury de recrutement.

Fait à Gourbeyre, le 06 décembre 2024

La Présidente du Conseil d'administration de l'ARB-IG

Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO